

Paris, le 30 avril 2014

Madame, Monsieur, Chers actionnaires,

Nouveau prix
offert par
action Société
de la Tour
Eiffel, dans le
cadre de l'offre
en surenchère
de la SMABTP

53 € par action
+ 10% par
rapport à l'offre
du 29/01/14

Date limite
pour apporter
vos titres à
l'offre

vendredi
23 mai 2014

Comme vous le savez, la SMABTP a déposé le 29 janvier dernier une offre publique d'achat sur les actions de la Société de la Tour Eiffel qui proposait un prix de 48 euros par action. Le Conseil d'Administration avait alors estimé que cette offre était conforme à l'intérêt de la Société et de ses salariés mais que son prix ne reflétait pas suffisamment la valeur intrinsèque de la Société. Dans son projet d'offre en surenchère déposé le 16 avril auprès de l'Autorité des Marchés Financiers, la SMABTP propose donc des évolutions significatives, conformes aux demandes du Conseil :

- **le relèvement du prix offert par action de la Société de 48 à 53 euros, soit une hausse de plus de 10% par rapport à l'offre initiale ;**
- un abaissement du seuil de réussite de 51% à 40% du capital et des droits de vote de la Société ;
- la prise en charge d'une partie des frais de courtage.

Au regard de ces éléments et après en avoir délibéré le 18 avril dernier, **le Conseil d'Administration a considéré à l'unanimité que cette Offre en Surenchère de la SMABTP comporte une amélioration significative des conditions proposées** et se trouve conforme à l'intérêt de la Société, de ses actionnaires et de ses salariés.

Le Conseil estime en particulier que le prix de 53 euros par action est équitable et valorise correctement les actions détenues par les actionnaires. Pour cette raison, il vous recommande, comme à tous les actionnaires de la Société de la Tour Eiffel, d'apporter vos actions à cette Offre en Surenchère. La quasi-totalité des membres du Conseil ont d'ailleurs décidé d'apporter leurs actions disponibles à l'offre, et le Conseil d'administration s'est engagé à l'unanimité d'y apporter les 72 594 actions auto-détenues par la Société.

Les conditions sont aujourd'hui réunies pour permettre à la Société de la Tour Eiffel de se redéployer dans un environnement difficile, aux côtés d'un investisseur institutionnel solide, et ce dans le cadre d'une offre favorable aux actionnaires. Nous comptons donc sur votre fidélité et sur votre confiance pour contribuer à cette opération capitale pour l'avenir de l'entreprise en apportant vos titres à l'offre de la SMABTP au prix relevé de 53 euros par action.

Nous attirons également votre attention sur le fait que la date limite pour apporter vos titres à l'offre est fixée au 23 mai 2014. Vous avez dû recevoir à cet effet un formulaire de votre teneur de compte.

Bien cordialement,



Renaud Haberkorn
Directeur général